

Monsieur Patrick Essome,

L'Ambassade du Cameroun à Rome accuse réception de votre mail en date du 08 mars 2021.

Y faisant suite, elle vous remercie pour votre initiative qui participe au renforcement de la collaboration entre l'Ambassade et l'Association des étudiants camerounais de la ville de Padoue dont vous assurez la présidence.

L'Ambassade voudrait rappeler que son Communiqué du 17 mars 2021 porte application des instructions du Ministre Camerounais des Relations Extérieures en date du 07 octobre 2021. Il s'agit là d'un acte de gouvernement qui n'appelle ni justification, ni commentaire, et que l'Ambassade en tant que Service Public de l'Etat, est tenue d'appliquer et de faire respecter.

Sachez aussi que ledit acte gouvernemental a été pris après mûre réflexion et en considération des intérêts bien compris de nos compatriotes d'Italie.

L'Ambassade sollicite en conséquence la bonne compréhension de la communauté étudiante de Padoue et de la communauté camerounaise en général, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la stricte application de ladite mesure gouvernementale.

Veuillez agréer Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'Ambassadeur et P/O

Le Cabinet

Copie : Communauté Camerounaise en Italie